



Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans

PROCÈS-VERBAL

110^{ème} assemblée ordinaire des délégués
Samedi 20.04.2024, au Point Favre à Chêne-Bourg, GE

Présidence	Beat Abgottspon, Président central
Procès-verbal	Karl Schelbert, Actuaire de l'association
Ordre du jour	Selon l'invitation
Durée	10:40 – 12:45 h

ORDRE DU JOUR

1. Accueil par le président central

Après l'entrée du porte-drapeau avec le drapeau central et le chant de l'hymne national, le président central Beat Abgottspon salue toutes les personnes présentes au nom de l'ASTV. Il souhaite la bienvenue à tous les tireurs vétérans et aux invités à Chêne-Bourg. C'est toujours un grand honneur pour nous, vétérans, de compter parmi nous des personnalités de la politique, de l'armée et des associations et fédérations amies, ainsi que des entreprises et des sponsors et nos membres d'honneur. Il s'agit de :

Représentants des pouvoirs publics

Werner Salzmann, conseiller aux États ; Carole-Anne Kast, conseillère d'État de la République et canton de Genève.

Représentant de l'armée

Divisionnaire Rolf A. Siegenthaler

Représentants des milieux du tir

Daniel Rossier, Association Genevoise des Tireurs Vétérans ; Josette Francey, Onex ; Laurent Jakob, Président Association Sportive Genevoise de Tir ; Christian Flury, Président des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation ; René Koller, Vice-Président ASM ; Jürg Zbinden, Président du CO de la Finale JU+VE ; Fritz Egger ; Ezio Cescato, Vice-Président du CO de la FFTV 2024 ; Peter Schneeberger, Membre du comité USS Assurances.

Président d'honneur de l'ASTV

Bernhard Lampert, Jenins

Membres d'honneur de l'ASTV

Edgar Aerni, Jean-Pierre Kunz, Paul Döbeli, Walter Schiesser, Walter Ruff, Fritz Kilchenmann et Florian Zogg

Formation d'honneur

Fabienne Devillaz, Hervé Devillaz

La liste détaillée des invités a été placée sur les tables.

Verbandsaktuar

Karl Schelbert
Zürcherstr. 54
8854 Siebnen

079 543 29 11
karl.schelbert@vssv-astv.ch

Daniel Rossier, président de l'Association Genevoise des Tireurs Vétérans et président du comité d'organisation de l'AD, souhaite la bienvenue aux délégués à Chêne-Bourg au Point Favre. Il présente le lieu de réunion, le local de l'assemblée et la place située devant, qui sont dédiés à Louis Favre, le constructeur du tunnel ferroviaire du Gothard. Les tireurs vétérans genevois vivent à l'ombre de l'Arquebuse genevoise, la plus grande société de tir de Suisse. Il remercie ce dernier pour la garantie de déficit pour l'assemblée des délégués et le canton de Genève pour l'apéritif offert.

Les participants l'applaudissent chaleureusement et le remercient pour ses explications. Le président central remercie Daniel Rossier pour ses propos sympathiques et l'organisation de la réunion. Il lui remet un petit cadeau.

2. Hommage aux camarades décédés

Le président central rend hommage aux camarades décédés l'année dernière en ces termes : "Pour la période de deuil et de douleur, les souvenirs de toutes les heures heureuses et de ce qui a été vécu ensemble apportent le réconfort nécessaire et le courage d'envisager l'avenir".

Après que les cornemuses de la Musique Municipale de Carouge sous la direction de Maurice Rorato ont joué un hommage aux morts et ensuite encore un morceau, la formation musicale nous quitte. Le président central remercie les musiciens pour leur prestation originale et l'encadrement musical de l'assemblée des délégués - ils ont donné à notre manifestation la note festive qu'elle méritait. Les musiciens sont remerciés par des applaudissements nourris.

Beat Abgottspon, Président central :

Conformément aux statuts, l'ordre du jour a été envoyé aux participants dans les délais. Aucune proposition n'a été soumise à l'AD par les associations cantonales / l'association régionale dans le délai prescrit, à savoir jusqu'au 31 décembre 2023. L'assemblée d'aujourd'hui peut donc valablement délibérer. Le président central ouvre la 110^{ème} AD, aucune objection ni complément n'étant formulé.

3. Présence et élection des scrutateurs

23 associations cantonales et 1 association régionale sont présentes. 1 association excusée (Tessin) ; 117 délégués présents, 8 membres d'honneur, 10 membres du Comité central, 25 invités. 160 personnes présentes au total. Total des votants 135, majorité absolue 68, majorité des deux tiers 90.

Sont proposés comme scrutateurs : rang 1 et CC : Peter Rolli, SEC BE, rang 2 : Elisabeth Darbellay, SEC VS, rang 3 : Paul Döbeli, MH, rang 4 : Max Buchli, SEC GR, rang 5 : Esther Fricker, AR BL/BS. Aucune autre proposition n'est faite.

Les personnes proposées sont élues.

4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 15 avril 2023 à Engelberg OW

Le procès-verbal de la 109^e assemblée ordinaire des délégués du 15.04.2023 à Engelberg est imprimé dans le rapport annuel 2023 aux pages 33 à 38 en version originale allemande et la traduction française aux pages 39 à 44.

L'AD approuve le procès-verbal sans discussion, en remerciant l'actuaire de l'association Karl Schelbert pour son travail.

5. Rapport annuel du président central et rapport d'activité de la commission de tir

5.1 Rapport annuel 2023 du président central

Le rapport du président central figure dans le rapport annuel 2023 aux pages 3 - 6 (version originale allemande) ainsi qu'aux pages 7 - 10 en français. La discussion n'est pas utilisée. René Schmucki, vice-président, procède au vote sur le rapport annuel.

L'assemblée approuve le rapport annuel 2023 du président central sans objection et avec des applaudissements. Le vice-président remercie Beat Abgottspon pour son excellent travail.

5.2 Rapport d'activité 2023 de la commission de tir

Le rapport d'activité de la commission de tir et les résultats sont disponibles en deux langues aux pages 16 - 26 du rapport annuel.

Martin Landis, Président de la CT
n'a pas de complément à apporter au rapport annuel écrit.

Le rapport d'activité de la commission de tir est approuvé sans discussion et le bon travail de la commission de tir et du président Martin Landis sont remerciés.

Le **divisionnaire Rolf A. Siegenthaler**, chef de la Base logistique de l'armée transmet les salutations du commandement de l'armée. Dans son discours, il mentionne qu'il y a aujourd'hui à nouveau plus d'autocraties que de démocraties dans le monde. Avec l'introduction d'Armée 21, les dépenses de l'armée ont pu être réduites chaque année. Le matériel existant suffit pour l'instruction, mais ne suffit pas pour équiper complètement l'armée. La Suisse n'est pas préparée à une éventuelle guerre en Europe. Les tireurs sont un facteur important pour la défense nationale. L'armée continue à s'intéresser aux performances des tireurs.

Les participants l'applaudissent chaleureusement pour ses paroles claires et précises. Le président central remercie le divisionnaire Siegenthaler pour ses propos sympathiques et assure que les tireurs resteront un partenaire fiable de l'armée. Il remercie l'orateur pour ses explications en lui offrant un petit cadeau.

6. Comptes annuels 2023, décompte des cartes-couronnes 2023, rapport de la commission de vérification des comptes, décharge du caissier central et du comité central

Les comptes annuels se trouvent en version bilingue aux pages 27 - 30, le décompte des cartes-couronnes et leurs fonds à la page 31 du rapport annuel 2023.

Martin Hug, Caissier central :

Dans le bilan, il y a eu quelques déplacements par rapport à l'année précédente. Un dépôt à terme de CHF 130'000 a été placé auprès de la Banque cantonale SG et un compte a été ouvert auprès de la Banque hypothécaire de Lenzbourg pour les opérations de paiement avec SwissVeteran. Un montant de CHF 20'000 a été prélevé sur les provisions pour le projet SwissVeteran. De nouvelles provisions de CHF 8'000 ont été constituées à partir du compte de résultat. Les provisions, y compris le fonds pour tâches spéciales, s'élèvent donc à CHF 71'840. Après comptabilisation du bénéfice, les fonds propres s'élèvent à CHF 97'605.47.

Le total des charges s'élève à CHF 254'666.54 et le total des recettes à CHF 257'520.75. Les comptes 2023 de l'association se soldent par un bénéfice de CHF 2'854.21.

En plus des retraits et des remboursements aux associations, CHF 5'000 ont été prélevés sur le fonds des cartes-couronnes pour une contribution extraordinaire au Musée suisse du tir pour la nouvelle exposition permanente. Le solde du fonds a diminué de CHF 39'810 et s'élève désormais à CHF 583'243.80.

Patrick Terry, SEC VD, souhaite obtenir des informations sur la contribution extraordinaire provenant du fonds des cartes-couronnes.

Il n'y a pas d'autres questions concernant le bilan, le compte de résultats et le fonds des cartes-couronnes.

Le rapport de la commission de vérification des comptes - présidée par Anton Signer - est publié à la page 32 du rapport annuel 2023.

L'AD en prend connaissance. Les délégués suivent sans opposition la proposition d'approbation des comptes annuels et donc de décharge du trésorier central, de l'administrateur des cartes-couronnes et du comité central.

Les délégués remercient par applaudissements le caissier central Martin Hug pour son travail considérable et la tenue irréprochable de la comptabilité, ainsi qu'Alois Estermann pour la gestion des cartes-couronnes, qui est comme d'habitude exemplaire et sans erreur. Des remerciements sont également adressés à la commission de contrôle des comptes pour son bon travail de révision. Le président central remercie les délégués pour la confiance qu'ils accordent au comité central en lui donnant décharge.

7. Budget pour l'année 2024

Le budget 2024 est présenté aux pages 28 à 30 du rapport annuel 2023 imprimé, dans la colonne de droite.

Martin Hug, Caissier central :

Le budget prévoit une perte de CHF 2'050. Pour la FFTV 2024, l'association prévoit des dépenses supplémentaires de CHF 1'000. Le caissier central explique ces dépenses supplémentaires. CHF 5'000 sont budgétés pour l'entretien de SwissVeteran. Les dépenses totales prévues s'élèvent à CHF 234'250 et les recettes totales à CHF 232'200.

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Le budget 2024 est approuvé sans discussion par les délégués. Des remerciements sont à nouveau adressés au caissier central pour l'élaboration du budget.

Carole-Anne Kast, membre du Conseil d'État de la République et canton de Genève

remercie pour l'invitation à l'assemblée des délégués et transmet les salutations du Conseil d'Etat genevois. Le tir dans le canton de Genève a une longue tradition. Les tireurs de l'Arquebuse ont été fondés au 15e siècle déjà et sont la plus ancienne société encore active dans le canton de Genève. Mme Kast encourage les vétérans à garder leur passion, à continuer à s'engager et à rester jeunes dans leur esprit.

Le président central remercie l'oratrice pour ses explications et lui remet un cadeau.

8. Fixation de la cotisation annuelle 2025

Le CC propose de laisser la cotisation annuelle 2025 inchangée à CHF 4.50. Elle se compose d'une cotisation de base de CHF 2.50 et d'une cotisation pour les jeunes talents (JU+VE) de CHF 2.00.

La cotisation annuelle 2025 est approuvée sans discussion à l'unanimité par les délégués.

9. Élections

Conformément à l'ordre du jour, le comité central propose à l'assemblée des délégués d'organiser les élections en deux temps. Il s'agit d'élire : un membre du comité central et un nouveau membre en tant que suppléant à la commission de vérification des comptes.

9.1 Élection d'un membre du comité central

C'est avec une grande joie que le CC a appris, juste avant l'assemblée des délégués, qu'une personne intéressée avait accepté de siéger au comité central et d'y faire office de traducteur.

Markus Schmid, CC AG, présente **John Warpelin** et le propose comme membre du Comité central. John Warpelin est né le 23.10.1959, mécanicien et dessinateur de machines, fonctionnaire de police, informaticien, domicilié à Laufenburg.

Le président central remercie le président cantonal AG pour sa proposition. Il est prévu que John Warpelin exerce la fonction de traducteur au sein du Comité central. En même temps, nous avons l'effet secondaire positif qu'il connaît très bien le domaine des pistolets et qu'il peut ici aussi faire profiter le CC de ses connaissances et de son expérience.

Le PC demande aux délégués si d'autres propositions sont faites. Ce n'est pas le cas.

John Warpelin est élu à l'unanimité par les délégués au CC. Le président central le félicite pour son élection et lui souhaite succès et satisfaction en tant que membre du Comité central pour le bien des tireurs vétérans suisses. Le nouveau membre élu du Comité central déclare accepter son élection.

9.2 Élection d'un membre de la commission de vérification des comptes

L'Association cantonale des tireurs vétérans jurassiens a annoncé un candidat très compétent comme nouveau membre de la CVC. Il s'agit de Joseph Riat, né le 19.06.1950, domicilié à Courgenay JU.

Le président central remercie le président cantonal du Jura, Léon Frésard, pour sa proposition. Il demande aux délégués si d'autres propositions sont faites. Ce n'est pas le cas.

Joseph Riat est élu à l'unanimité par les délégués à la commission de vérification des comptes. Le président central le félicite pour son élection et lui souhaite succès et satisfaction dans sa nouvelle fonction de vérificateur des comptes. L'élu déclare accepter l'élection.

Discours du conseiller aux Etats Werner Salzmann

Pour que la Suisse soit à nouveau capable de se défendre, il faut des ressources financières suffisantes pour acheter ou remplacer les systèmes d'armes nécessaires et une industrie de l'armement capable de garantir le fonctionnement et l'entretien de l'armée.

Mais il faut aussi qu'une nation ait la volonté nécessaire de se défendre pour pouvoir lutter contre un adversaire potentiel.

Cette volonté de se défendre ne commence pas au Palais fédéral ou à l'armée, mais dans le cercle des familles de notre pays.

L'attachement à notre pays commence avec nos proches et dans les associations dans lesquelles nous sommes actifs.

De nombreuses associations se sont développées au fil du temps grâce à des activités hors du service.

Au cours des 30 dernières années l'armée a été démantelée, mais non seulement l'armée ! Aussi le soutien des activités hors du service a été considérablement réduit.

En l'espace de quelques années, le nombre de tireurs obligatoires s'est réduit à une fraction de celui de l'armée 61. Les sociétés de tir ont perdu leurs membres pour les tirs obligatoires en raison des réformes de l'armée et parce que le sens et le but de l'activité de tir hors du service ont été remis en question. A cela se sont ajoutés des renforcements massifs de la loi sur les armes, jusqu'à la reprise de la directive européenne sur les armes, que le peuple a acceptée contre la volonté des tireurs en

2019. Malheureusement, à l'époque, des officiers supérieurs se sont également prononcés en faveur de la reprise de la directive européenne sur les armes

Les armes semi-automatiques, c'est-à-dire les fusils d'assaut 57 et 90, ont ainsi été déclarées armes interdites. Autrement dit, les armes dont nos soldats ont besoin, au péril de leur vie, pour défendre notre pays en cas d'urgence.

Le renforcement de la loi sur les armes a également eu pour conséquence que l'arme doit toujours être transportée directement du stand de tir à la maison. Celui qui fait un détour pour aller chercher ses enfants au sport ou pour se rendre dans un bistrot risque une plainte avec des conséquences massives.

L'introduction des munitions de poche signifiait que les tireurs devaient compter exactement chaque cartouche suite au programme obligatoire, pour prouver qu'aucun coup va être ramené à la maison. Une mise en tutelle bureaucratique que je n'arrive toujours pas à comprendre.

Les tireurs ont tenté de contrecarrer le dénigrement des armes et ont appelé leurs fusils et pistolets des armes de sport, afin de se distinguer autant que possible du lobby des armes et aussi de l'utilisation possible pour la guerre.

Le tir a été diabolisé dans l'opinion publique et surtout dans certains médias, à tel point que des cours de tir pour les jeunes ont été remis en question par les parents. Le terme d'arme a été chargé d'un narratif négatif.

Pour finir, les adversaires d'armes ont tenté de décimer les clubs de tir via le Contrôle fédéral des finances.

Ils voulaient supprimer le subventionnement de la cartouche 11 et augmenter successivement son prix à 90 centimes. Les conséquences auraient été désastreuses pour les clubs et donc pour le tir en Suisse. De nombreux tireurs et tireuses, y compris des fonctionnaires de clubs occupant des postes à responsabilité, auraient abandonné le tir sportif

Un doublement, puis un triplement du prix des munitions pour les activités de tir hors du service avec les carabines et le fusil d'assaut 57 n'est pas supportable pour tous.

Cependant, ce n'est pas l'argument principal contre cette mesure.

Le fusil d'assaut 57 a été rendu si attrayant par le DDPS que de nombreux tireurs l'ont adopté. Si maintenant le même département essaie de promouvoir le tir avec le fusil d'assaut 90 avec un prix plus élevé pour la cartouche de fusil 11, je n'ai aucune logique derrière cette approche.

Mais le plus important, c'est que nous avons dû vivre un changement d'époque avec l'éclatement de la guerre en Ukraine. La guerre est à nouveau possible en Europe aussi. Pour cela, il faut des personnes prêtes à se défendre et capables de défendre notre pays.

Nous, les tireurs, sommes en première ligne lorsqu'il s'agit de promouvoir la volonté de servir dans la société. Nous nous engageons pour l'armée lorsqu'il s'agit de la supprimer, d'acquérir des avions de combat, de maintenir le service militaire obligatoire et de soutenir l'armée par le biais d'un contrat de prestations pour la formation au tir hors du service.

Et ce sont justement ces tireurs qui auraient dû être punis, eux qui s'engagent si fortement pour la volonté de défense.

Non, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas ainsi que l'on peut faire de la politique en Suisse.

Les mesures prises en Finlande montrent que le tir est un véritable encouragement à la volonté de défense et non une fantaisie de Werner Salzman.

Le gouvernement finlandais prévoit la construction de 300 nouveaux stands de tir afin de promouvoir le tir sportif au sein de la population au profit de la sécurité nationale ou d'encourager davantage de citoyens à apprendre ce hobby dans l'intérêt de la défense nationale.

On peut espérer que le tir devienne aussi populaire que le football ou le hockey sur glace dans ce pays nordique - qui est devenu le dernier membre de l'OTAN l'année dernière et partage une frontière de 1 330 km avec la Russie.

La Finlande compte environ 670 stands de tir, alors qu'il y en avait environ 2'000 au tournant du siècle.

Le gouvernement actuel veut augmenter le nombre de stands de tir en Finlande d'environ 670 à 1'000. Ils sont persuadés que leur modèle de défense est basé sur la possibilité pour les gens de développer leurs propres compétences de tir.

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la popularité des cours de formation volontaire visant à apprendre aux réservistes et aux civils à défendre la Finlande a doublé. Le nombre de Finlandais qui demandent un permis de port d'armes a également fortement augmenté.

L'année dernière, l'Association finlandaise pour la formation militaire a organisé 116 000 journées d'entraînement, une augmentation significative par rapport aux années précédentes, qui en comp- taient généralement environ 50 000.

Le directeur général de la National Defence Training Association, le brigadier Antti Lehtisalo, a dé- claré que l'enthousiasme de la population finlandaise à défendre son pays était grand. "Ils ont une très grande volonté de défendre le pays".

Il a déclaré qu'une fois les cours terminés, les participants devaient pratiquer leurs nouvelles com- pétences dans des stands de tir.

"Une partie de cette formation initiale et continue est bien sûr la formation au tir, car les gens veulent faire partie de cette sécurité complète, donc ils viennent à nos cours et ensuite nous avons besoin de plus de stands de tir".

Le ministère de la Défense a déclaré qu'il prévoyait "d'assurer les activités des stands de tir finan- dais et d'encourager la création de nouveaux stands de tir".

Un porte-parole a ajouté : "Les procédures d'autorisation environnementale et la législation relative aux stands de tir seront rationalisées. L'objectif pour le nombre de stands de tir en plein air sera d'environ 1 000 d'ici la fin de la décennie. L'accent sera mis sur l'établissement d'un nombre suffisant de stands de tir au fusil et de stands de tir tactique dans tout le pays".

C'est la Finlande, Mesdames et Messieurs.

En Suisse, je n'ai encore jamais entendu un conseiller fédéral ou un général dire qu'il fallait encou- rager le tir pour promouvoir l'esprit de défense.

J'aimerais beaucoup que ce soit le cas, chères tireuses et chers tireurs.

La grande majorité des tireuses et des tireurs utilisent l'arme de l'armée et non un engin de sport. Ce sont les armes que notre armée utilise en cas d'urgence pour protéger le pays et la population. Nous nous entraînons avec ces armes en dehors du service et nous tirons en outre pour notre hobby, le tir sportif. Il s'agit d'un entraînement au tir qui servira dans tous les cas à l'armée en cas de guerre. Voir la Finlande.

Quoi qu'il en soit, je continuerai à me battre sur le plan politique pour que les tireuses et tireurs et le tir soient à nouveau mieux reconnus.

Pour finir, je remercie l'ASTV, en particulier son président Beat Abgottspon, pour son grand soutien. Pour que ma motion visant à ne pas augmenter le prix des munitions de la cartouche 11 aboutisse, il a coordonné les contacts avec les conseillers aux États et les conseillers nationaux avant les votes respectifs aux Chambres avec tous les présidents cantonaux et l'Association des tireurs de match et m'a informé en permanence. Ensemble, nous avons réussi à obtenir un succès politique en faveur des tireuses et des tireurs.

Cela nous montre que si l'on veut quelque chose, on peut l'obtenir.

La liberté et la sécurité sont les bases de notre prospérité en Suisse. C'est ce que nous, les tireurs, défendons.

Je vous souhaite une année de tir réussie et surtout beaucoup de succès pour le tir fédéral des vétérans dans notre joli canton de Berne.

Restez en bonne santé !

Des applaudissements nourris avec ovation debout et le remerciement des personnes présentes pour ce discours. Le président central remercie Werner Salzmann pour ses paroles engagées et claires et lui remet un petit cadeau.

10. Hommages

Il est de tradition à l'ASTV de rendre hommage, lors de l'assemblée des délégués, aux présidents des cantons qui ont cédé leur poste à responsabilité à de jeunes camarades l'année qui précède l'AD.

Lors de l'assemblée annuelle en 2023, a démissionné en tant que président cantonal :

Hannes Hauri, ancien président de l'Association des tireurs vétérans d'Argovie.

Le président cantonal démissionnaire a fait beaucoup pour le tir des vétérans. L'assemblée des délégués 2022 de l'ASTV à Reinach, dont il était le président du comité d'organisation, reste également un excellent souvenir. Il mérite notre respect et notre reconnaissance. Le comité central le remercie pour son grand engagement. Nous lui souhaitons une bonne santé et beaucoup de plaisir et de camaraderie dans le cercle des tireurs vétérans. Le président central lui remet un petit cadeau.

Anton Signer, originaire d'Appenzell Rhodes-Intérieures, quitte ses fonctions de président en exercice de la commission de vérification des comptes. Le Comité central le remercie de tout cœur pour son engagement et sa disponibilité et lui souhaite pour l'avenir une bonne santé, de nombreux moments de joie et toujours autant de plaisir à pratiquer le tir sportif. En guise de reconnaissance pour les services rendus, le PC lui remet un petit cadeau.

11. Fête fédérale de tir des vétérans 2024

La Fête fédérale de tir des vétérans aura lieu du 19 au 31 août 2024 à Langenthal et Melchnau en Haute-Argovie. Cet événement représente une étape importante pour l'ASTV et tous les tireurs vétérans en 2024.

Ezio Cescato, vice-président du CO de la Fête fédérale de tir des vétérans 2024, remercie pour l'invitation. Le centre de la fête se trouve près du stand de tir de Langenthal, il y a une restauration et un contrôle des armes aux deux endroits. A ce jour, près de 5900 tireurs sont inscrits, mais des rangeurs libres sont encore disponibles. Il invite toutes les associations cantonales à la journée officielle du 29 août. Deux jours plus tard, le prestigieux concours des Etats se déroulera. Là aussi, toutes les associations cantonales sont appelées à y participer en nombre. Le comité d'organisation garantit à tous les tireurs une fête inoubliable.

Le président central promet au vice-président du comité d'organisation notre soutien par notre participation. Il le remercie pour ses paroles et son grand engagement. Le PC lui remet également un petit cadeau.

12. Détermination du lieu de réunion pour l'AD 2025

Hans Rudolf Frei, président de l'Association bernoise des tireurs vétérans, présente le lieu de réunion de Wangen an der Aare, où l'AD 2025 se tiendra le 12.04.2025.

Les propositions ne sont pas élargies. **L'Assemblée des délégués charge l'Association bernoise des tireurs vétérans d'organiser la 111^{ème} AD.** Le président central et les délégués remercient par des applaudissements nourris les camarades de l'AC BE pour leur disponibilité à prendre en charge l'AD 2025.

13. Divers

Interventions de l'assemblée

- **Rudolf Gutzwiller**, CC GE regrette qu'il n'y ait pas de catégorie pour le tir sur appui au pistolet 50/25m à la FFTV 2024.
- **Martin Landis**, président de la CT, a déjà été beaucoup sollicité à ce sujet. Au moment où cette décision a été prise, l'intérêt pour le tir sur appui à 50m et 25m était encore très faible. Est-ce que cela vaut la peine d'avoir sa propre cible pour si peu de tireurs ? En conséquence, il faudrait augmenter le prix des passes. Il encourage les tireurs avec appui à participer aux compétitions existantes, ce qui justifierait également des passes de tir avec appui lors d'une FFTV.

La parole n'est plus demandée.

Conclusion du président central

Le PC remercie le comité d'organisation, avec Daniel Rossier à sa tête, pour l'excellente préparation et organisation de l'assemblée des délégués. Il lui demande de transmettre ces remerciements et cette reconnaissance également aux nombreuses personnes qui l'aident en arrière-plan. Un grand merci pour le café de bienvenue et l'apéritif ainsi que pour l'accompagnement par la délégation d'honneur dans ses magnifiques costumes traditionnels. Il souhaite un bon retour à tous. Que toutes les personnes présentes aient la santé, la joie de vivre et la satisfaction à l'avenir. Aux tireuses et tireurs vétérans, il souhaite bien sûr toujours "bon tir", afin qu'ils puissent encore longtemps s'adonner à notre sport. Fidèle à notre devise

Pour notre joie, pour la jeunesse en exemple !

05.05.2024



Karl Schelbert
Actuaire de l'association